

COMPTE RENDU

<u>Date</u> :	1^{er} août 2018
<u>Lieu</u>	Salle de réunion de la mairie de Koudougou
<u>Objet</u> :	Atelier d'échanges sur le processus PPP de la commune de Koudougou
<u>Auteur</u>	CADEPC (IDO Biyè)

Le mercredi 01 Aout 2018, s'est tenu à Koudougou dans la petite salle de réunion de la mairie, l'atelier **d'échanges sur le processus PPP de la commune**. L'ouverture de l'atelier a été faite par le premier responsable de la commune de Koudougou aux environs de neuf (09) heures. Le coordonnateur de la CADEPAC a ensuite pris la parole pour saluer la tenue de cet atelier qui permet à la commune de mieux orienter son processus PPP amorcé depuis 2017.

Etaient présent à l'atelier les représentants des structures suivantes : le Bureau de la coopération suisse au Burkina, la Direction générale des collectivités territoriales, le Secrétariat permanent de la conférence nationale de la décentralisation (SP/CONAD), la chambre de commerce Centre-Ouest, Trésorerie régionale du Centre-Ouest, la commune de Ouahigouya, les syndicats des transporteurs, les sociétés de transport STAF et TSR, les Organisations de la société civile, la commune de Koudougou (Conseil municipal, RAGIM, Police municipale, DAF, DAE, EPCD) et la Cellule d'appui à la décentralisation et participation citoyenne (CADEPAC).

L'objectif de cet atelier, était d'échanger sur le processus PPP de la commune de Koudougou en vue de formuler des orientations pour une mise en œuvre réussie des projets à travers l'approche PPP.

Après l'ouverture, les travaux de l'atelier ont commencé avec la présentation de Monsieur Jean Baptiste YAMEOGO du SP/CONAD, suivie de la présentation de Monsieur SALAMBERE Jean-Pierre du Bureau de la coopération Suisse et enfin de la présentation de la commune de Koudougou par le Secrétaire Général de la mairie.

I- Les présentations

1.1. La présentation du SP/CONAD

La présentation du SP/CONAD a porté sur les référentiels de la décentralisation cycle III. Le cycle III du processus de la décentralisation replace les collectivités territoriales comme les acteurs privilégiés de production et de mise à disposition des services publics locaux et de promotion du développement économique local.

Pour permettre aux collectivités d'y arriver, quatre documents ont été adoptés par le gouvernement à savoir : la vision prospective de la décentralisation, la politique nationale de décentralisation, la stratégie décennale de la décentralisation et le plan quinquennal.

De son plan quinquennal on a noté six (06) axes à savoir :

Axe 1 : la délivrance des services publics locaux de qualité ;

Axe 2 : le développement économique local avec cohérence territoriale ;

Axe 3 : la Maitrise d'ouvrage public local ;

Axe 4 : le Financement de la décentralisation ;

Axe 5 : la Gouvernance locale participative et

Axe 6 : le pilotage et coordination.

Le présentateur a signifié que le plan quinquennal est un arbre à problème dont les racines sont : axe 5 et axe 6 dont la sève brute l'axe 3 et l'axe 4 et les branches l'axe 1 et l'axe 2.

En effet pour une bonne mise en œuvre du cycle III, quatorze (14) réformes ont été soumises au ministère des finances, de l'économie et du développement pour une mobilisation financière suffisante.

1.2. La présentation de monsieur SALAMBERE

La présentation de monsieur SALAMBERE Jean-Pierre a porté sur l'approche de partenariat Public Privé dans les Collectivités Territoriales : « **cas de la gare routière de Koudougou au Burkina Faso** ».

Dans sa présentation, il a défini les caractéristiques du modèle de gestion de partenariat public privé qui sont : la complexité, l'innovation, le transfert de technologie, la durée et le retour sur investissement. De fait il a souligné le non-respect de certaines caractéristiques PPP dans la gestion de la gare routière de Koudougou.

Les insuffisances relevées lors de sa recherche sont les suivantes :

- Incitation à s'installer / investir sans appel à concurrence pour les offres ;

- Allocation inéquitable des espaces ;
- Concertation non élargie à l'ensemble des acteurs de la gare ;
- Disfonctionnement des services d'appoints.

La suite de la présentation a porté sur le modèle d'analyse des risques du PPP. A ce niveau, il a été noté le risque d'exploitation, le risque lié à la demande, le risque financier, le risque national et politique.

Des insuffisances à ce niveau ont été relevées :

- Absence de références pour les constructions, durée de transfert longue ;
- Espace variable et inégaux, conflit d'intérêt, et instabilité ;
- Retard de paiement, lenteur de recouvrement.

Pour terminer il a formulé des recommandations qui se présentent comme suit :

- Renforcer les capacités des acteurs en approche PPP ;
- Améliorer la coordination et la concertation entre les acteurs de la gare pour gérer les tensions ;
- Renforcer la capacité des acteurs sur l'approche de redevabilité sociale ;
- Prendre en compte le genre ;
- Améliorer le partenariat avec les services nationaux en charge de PPP.

1.3. La présentation de la commune de Koudougou

La présentation de la commune de Koudougou a porté sur son expérience en matière de l'approche PPP. La commune a présenté le processus d'identification des projets PPP. Il ressort, en effet, que la sélection des douze (12) projets retenus pour être réalisés par contrat des PPP, ont d'abord fait l'objet d'un examen minutieux lors d'un l'atelier tenu à Réo et présentés ensuite au conseil municipal pour validation.

II- Discussions et échanges

Après avoir salué l'engagement de la commune dans la dynamique PPP pour la réalisation des projets d'intérêt public, les participants ont relevé des préoccupations relatives à l'ensemble des communications qui concernent essentiellement les points suivants :

- Le chronogramme de la mise en œuvre des reformes de la décentralisation, à cet effet Monsieur YAMEOGO de SP/CONAD a indiqué que les reformes ont été soumises au MINIEFID et des échanges sont en cours pour définir un agenda ;

- Les domaines d'intervention du Conseil régional, notamment en lien avec la réalisation de boutiques de rue. Sur cette préoccupation Le représentant de SP/CONAD a souligné que le conseil régional intervient en synergie avec les communes sur leurs territoires. Il a par ailleurs informé les participants que le code général des collectivités est en relecture pour préciser davantage les compétences de chaque type de collectivités.
- Concernant la préoccupation relative à l'installation anarchique des sociétés de transport, Monsieur SALAMBERE a suggéré que la commune mette à disposition des modèles de construction.
- Sur l'approche PPP de la gare routière certains participants disent ne pas percevoir une gestion PPP. A cette préoccupation, le directeur de la RAGIM a signifié que l'exploitation d'une partie de la gare routière est effectivement un partenariat public privé et Monsieur SALAMBERE de compléter en précisant que le PPP peut porter sur le tout ou partie d'un projet, cela permet dire qu'avec les sociétés STAF et TSR nous sommes bien dans un cas de PPP. Le Maire a salué la pertinence des résultats de la recherche de Monsieur SALAMBERE qui éclaire davantage sur les insuffisances et les leçons à tirer par la commune pour une meilleure gestion des projets PPP.

III- Recommandations

A la suite des échanges les participants ont formulé des recommandations pour la réussite du PPP de la commune dont les principales sont :

- La prise de mesures permettant de formaliser les PPP de la gare routières et d'améliorer son fonctionnement ;
- La mise en place d'une feuille de route de l'ensemble du processus PPP de la commune de Koudougou afin d'avoir une visibilité des actions à conduire et pour assurer un meilleur suivi ;
- La nécessité d'un cadre juridique des PPP adapté aux réalités des collectivités territoriales ;
- La nécessité d'un accompagnement de la commune par les structures de l'Etat dont le SP/CONAD, la DGCT, le Direction du PPP et la poursuite de l'appui suisse à travers la CADEPAC ;

A la fin des échanges chacune des parties présente : Etat, Commune de Koudougou et Coopération Suisse s'est engagée à la mise en œuvre de ces recommandations afin que Koudougou serve d'expérience de mise en œuvre des PPP au niveau local au Burkina Faso.

Avant de mettre fin aux travaux de l'atelier aux alentours de 13 heures, le Maire de commune de Koudougou a remercié l'ensemble des participants pour les contributions qui

permettront à sa commune de mieux conduire son processus PPP. Il a aussi remercié la Coopération Suisse et les structures de l'Etat présentes pour leurs engagements respectifs à accompagner la commune de Koudougou dans ce processus.